



ASF Tiervermarktung AG | Allmendstrasse 6 | Postfach | 6210 Sursee
041 925 82 00 | info@asf-sursee.ch | www.asf-sursee.ch
MWST-Nr.: CHE-107.276.414 MWST

ASF – location de taureaux d'élevage

Ce document régit la location de taureaux d'élevage par l'entreprise ASF Tiervermarktung AG

1. Généralités

L'ASF propose différents taureaux d'élevage en leasing. Avec la livraison, la responsabilité et le risque sont transférés au nouveau détenteur du taureau. Il est donc recommandé de souscrire une assurance. La prime d'assurance est à la charge du preneur de leasing. Les taureaux ne peuvent être utilisés qu'en fonction de leur âge et de leur taille. Tous les taureaux portent un anneau nasal.

2. Location

La durée minimale du leasing est de deux mois. Le temps de séjour facturé débute dès la livraison du taureau. Merci de ne pas verser de montant, la facture sera faite lors de la reprise.

3. Récapitulatif des coûts

Durée minimale du leasing (2 mois) : CHF 300.00

Chaque mois supplémentaire : CHF 100.00

Les coûts de transport seront facturés en fonction de leur coûts effectifs.

4. Obligation

Une alimentation et des soins corrects sont les obligations du preneur de leasing.

Les éventuels frais de vétérinaire pendant la durée de location sont à la charge du preneur de leasing. L'ASF refuse le retour de taureaux malades, sales, accidentés ou très amaigris. Dans ce cas, le montant total lié aux dommages sera dû.

5. Disposition et responsabilité

L'ASF est responsable pour la répartition et l'attribution des taureaux en leasing.

Marcel Zihlmann: 076 425 11 57 m.zihlmann@asf-sursee.ch

Reto Kubli: 079 443 19 36 r.kubli@asf-sursee.ch

ASF Tiervermarktung AG

Hans Peter Wolf